



Expertise judiciaire

Par Rafa974

Bonjour ,

Suite à une audience pénal ou je n ai pu me rendre pour motif médical
J ai demander un report avec les justificatifs.

Ce jour je reçois une demande d un médecin
Me donnant ces 2 messages :

« Monsieur

Dans le cadre de l'Expertise Médicale que je dois réaliser sur votre personne et afin de préparer celle-ci au mieux je vous demanderais de m'adresser vos documents médicaux (compte rendu hospitalier, certificats médicaux, ordonnance etc..

Je vous en remercie par avance »

Puis suite à ma demande de renseignement ;

« Il s'agit d'une expertise judiciaire sur le fait que vous n'avez pu vous rendre au tribunal.

Cette expertise est à la demande du juge en charge de votre affaire pénale. »

Je souhaiterai comprendre l intérêt de cette demande d expertise et les conséquences en précisant que j ai les justificatifs sans problème mais je ne comprends pas la démarche

Vous remerciant par avance

Cordialement

Par Henriri

Hello !

Le juge souhaite s'assurer de la validité du motif médical de votre absence à son audience pénale...

A+

Par Rafa974

Bonjour

Merci pour votre retour

Et c est pour cela que je n ai pas eu encore de date pour la nouvelle audience ?

Avec mes remerciements